



RESTER COMBATTIFS MALGRÉ L'ASPHYXIE

Maurice Leroy, Ancien ministre, Président du Conseil départemental, réunit l'Assemblée départementale afin de présenter les orientations budgétaires pour 2017. La situation est toujours très difficile pour les finances départementales et le climat n'est pas à l'embellie.

Mais le Loir-et-Cher ne subira pas passivement et restera combattif en poursuivant des actions ambitieuses pour l'avenir du territoire et des Loir-et-Chériens.

Le Loir-et-Cher assommé par l'État

Si l'État remboursait ce qu'il doit au Loir-et-Cher, il lui signerait un chèque de 314 millions d'euros. Au lieu de cela, le Gouvernement reste sourd aux alertes des Départements. Pire encore, il les assomme avec :

- **Une revalorisation du RSA de +2% qui représente 840 000 € de dépenses supplémentaires pour le Loir-et-Cher** alors que le Département doit déjà faire face à la hausse continue des dépenses de solidarité.
- **Une diminution des ressources des Départements de 400 millions d'euros** par ponction de la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP). Pour le Département de Loir-et-Cher, **cela représenterait une perte de 1,4 millions d'euros.**

Au total, le Loir-et-Cher perd donc 2 240 000 € sans concertation aucune et de manière totalement imprévue.

Face à cette situation toujours plus critique, l'Assemblée des Départements de France a voté en congrès une motion qui est aujourd'hui soumise au vote des élus du Département de Loir-et-Cher (*voir motion en annexe*).

Serrer les boulons, rester combattifs et ambitieux

Le Département continue ses efforts permanents en serrant les boulons à tous les niveaux et en continuant ses mesures d'économies drastiques. Dans son rapport sur les finances publiques locales publié mardi 11 octobre, **la Cour des Comptes cite en exemple le Département de Loir-et-Cher pour la bonne gestion de ses dépenses de personnel.** En 2015, seuls 7 Départements sur 101 sont parvenus à faire baisser leurs dépenses de personnel. Le Loir-et-Cher en fait partie !

Maurice Leroy rappelle que « l'année dernière la Chambre Régionale des Comptes saluait déjà la gestion vertueuse du Conseil départemental et Didier Migaud, Premier Président de la Cour des Comptes, citait en exemple les bonnes pratiques du Loir-et-Cher. Alors que nous nous battons pour faire des économies de toute part, que nos efforts et innovations sont montrés en exemple, l'État, lui, laisse aux Loir-et-Chériens une ardoise de 314 millions d'euros. La situation financière reste donc très difficile, mais nous n'abandonnerons pas ! ».

Face à l'adversité, le Département, déjà engagé dans un programme d'investissements de 50 millions d'euros par an, confirme ses ambitions avec un Plan d'Actions *Loir&Cher 2021* résolument tourné vers l'avenir (*voir communiqué de presse*).

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12